Les fonctionnaires face à l'élection présidentielle de 2017

Luc Rouban

▶ **To cite this version:**

Luc Rouban. Les fonctionnaires face à l'élection présidentielle de 2017 : étude n° 1. [Rapport de recherche] Centre de recherches politiques de Sciences Po. 2016, pp.8. hal-01622819

HAL Id: hal-01622819

https://sciencespo.hal.science/hal-01622819

Submitted on 24 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SciencesPo
CEVIPOF

L'ENQUÊTE ÉLECTORALE FRANÇAISE : COMPRENDRE 2017

LA NOTE / #14 / vague 2

Mars 2016

LES FONCTIONNAIRES FACE À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 2017 (ÉTUDE N° 1)

Les fonctionnaires sont particulièrement visés par les programmes de réforme de l'État que déclinent les divers candidats de la droite républicaine à l'élection présidentielle de 2017. Ils partagent avec les salariés du secteur privé un faible niveau de libéralisme économique mais s'avèrent généralement plus libéraux sur le plan culturel. Même s'ils sont déçus par la présidence de François Hollande, une majorité relative d'entre eux s'estime encore proche du Parti socialiste. Un glissement électoral vers le centre et l'ensemble des droites s'est néanmoins opéré depuis l'élection présidentielle de 2012, voyant le Front national progresser rapidement. Cette évolution dépend des métiers et des catégories professionnelles. Les intentions de vote pour l'élection de 2017 sont également conditionnées par l'offre politique de la droite parlementaire et sa capacité à réaffirmer l'autorité de l'État.

Méthodologie : Les résultats reposent sur les vagues 1, 1bis et 2 de l'Enquête électorale française, réalisées entre le 20 et le 29 novembre 2015, le 16 décembre 2015 et le 3 janvier 2016 puis entre le 22 janvier 2016 et le 2 février 2016 auprès de 23 061, 21 385 et 21 326 personnes interrogées selon la méthode des quotas.

Luc Rouban

La plupart des candidats à la primaire des Républicains se sont lancés dans une course au libéralisme économique. Ils envisagent de réduire le nombre des fonctionnaires, de limiter la plage d'application de leur statut ou de modifier leurs conditions de travail. Le programme de réforme de la fonction publique que Nicolas Sarkozy a présenté le 9 mars 2016 renoue, tout en les durcissant, avec les propositions de la Révision générale des politiques publiques lancées en 2007 qui avaient soulevé l'opposition d'une majorité de fonctionnaires. On peut donc s'interroger sur le niveau de libéralisme économique de l'électorat en général et des fonctionnaires en particulier. Leurs intentions de vote pour le premier tour de l'élection présidentielle de 2017 s'inscrivent dans un paysage politique dominé par la montée en force du Front national et les réactions très contrastées que suscitent les divers candidats de la droite parlementaire. Cette note constitue le premier volet d'un suivi régulier des intentions de vote des fonctionnaires.

I – Les valeurs des fonctionnaires

Un électorat comme les autres ?

Pour mesurer les valeurs des fonctionnaires, on a eu recours à quatre indices. Sur le plan socio-économique, on utilise tout d'abord un indice de libéralisme économique, composé des réponses à trois questions : faut-il faire davantage confiance aux entreprises et leur donner plus de liberté ? ; faut-il donner davantage de liberté de licenciement aux entreprises ? ; faut-il réduire le nombre des fonctionnaires ? Ensuite, un indice de « welfare » qui mesure l'attachement à l'État-providence sur la base aux réponses à trois questions : faut-il renforcer le budget de l'assurance-maladie ; les ressources consacrées à l'assurance-chômage et celles dévolues aux aides sociales ?

Sur le plan des valeurs politiques, on s'appuie sur deux indices également. Le premier est un indice de libéralisme culturel reposant sur les réponses à trois questions portant sur le rétablissement de la peine de mort, le nombre jugé excessif ou non d'immigrés et le fait ou non que l'immigration soit une source d'enrichissement culturel. Le second est un indice de pouvoir régalien construit sur la base des réponses à trois questions : faut-il renforcer les moyens budgétaires de la police et des forces de l'ordre, faut-il renforcer les peines infligées aux délinquants et faut-il à la tête du pays un « homme fort qui n'a pas à se préoccuper du Parlement ni des élections » ? Chaque indice va donc de 0 à 3 en fonction du nombre de réponses positives[1].

Comme le montre le tableau 1, le niveau global de libéralisme économique est bas et ne différencie guère l'ensemble des salariés du secteur public des salariés du secteur privé. Au sein des trois fonctions publiques, les variations sont également faibles. Il en va de même avec le niveau de défense de l'État-providence dont la valeur moyenne est basse même si elle est légèrement supérieure dans le secteur public. Le niveau de libéralisme culturel varie selon le niveau de diplôme et les secteurs professionnels. Il en va de même avec l'indice de pouvoir régalien.

D'une manière générale, au sein de l'ensemble de l'électorat, la demande de pouvoir régalien est assez forte alors que la demande de libéralisme économique est faible. Par exemple, la réduction du nombre des fonctionnaires n'obtient l'approbation que de 34% des enquêtés. Mais ce bas niveau de libéralisme économique ne se traduit pas par une demande de renforcement de l'État-providence, du moins si on la mesure au niveau des aides sociales.

[1] Ces indices constituent par ailleurs des échelles statistiques intégrées mesurant des dimensions homogènes. Voir les notes précédentes.
http://www.enef.fr/les-notes/

Tableau 1 : Les valeurs des fonctionnaires (moyenne de l'indice)
Source : Enquête électorale française 2017, vagues 1, 1bis et 2

	Indice libéralisme économique	Indice État-providence	Indice libéralisme culturel	Indice régalien	N
Moyenne de enquêtés	1,13	0,84	1	2,02	24 272
Indépendants	1,63	0,77	1	2,04	2 027
Salariés du privé	1,20	0,83	0,95	2,07	11 483
Salariés du public dont :	0,95	0,88	1,09	2	7 340
FPE dont :	0,95	0,85	1,18	1,98	3 365
- Cadres A hors enseignement	1,11	0,81	1,20	2	471
- Monde enseignant	0,92	0,82	1,57	1,79	1 449
- Policiers et militaires	1,30	0,60	0,47	2,29	486
- Catégorie C	0,92	0,92	0,85	2,09	1 134
FPT	0,89	0,91	1,10	2	1 334
FPH	0,89	0,82	1,06	2,05	795

Note : FPE : fonction publique de l'État ; FPT : fonction publique territoriale ; FPH : fonction publique hospitalière. Le monde enseignant comprend tous les enseignants ainsi que les directeurs d'établissements.

À ces divers titres, les fonctionnaires s'avèrent être très proches en moyenne des salariés du privé même s'ils sont toujours moins libéraux sur le plan économique et plus libéraux sur le plan culturel. Les divergences les plus fortes sont dues à la spécificité des métiers (le monde enseignant ou celui de la police et de la défense) ou à la sociologie propre à chaque fonction publique (la catégorie C, par exemple, recouvre les trois quarts des emplois de la territoriale). Ces différences s'atténuent en revanche en ce qui concerne le renforcement du pouvoir régalien.

Un ancrage à gauche différencié

Les fonctionnaires s'auto-positionnent plus souvent que les salariés du privé sur la gauche de l'échelle gauche-droite bien que les variations moyennes entre les deux groupes soient mineures. Sur une échelle allant de 0 (gauche) à 10 (droite), les agents de la FPE se positionnent à 4,93, ceux de la FPT à 4,9 et ceux de la FPH à 5,1 contre 5,4 pour la salariés du privé, 5,8 pour les indépendants et une moyenne générale des enquêtés de 5,3.

Le Parti socialiste reste également, en proportions relatives, le parti dont ils s'estiment le plus proches ou le moins éloignés. C'est le cas de 32% des agents de la FPE et de la FPT, de 28% des agents de la FPH contre 23% des salariés du privé et 15% des indépendants (25% en moyenne chez tous les enquêtés). Mais là encore, le niveau hiérarchique comme les métiers constituent des facteurs de clivages assez importants au sein même des fonctions publiques. C'est ainsi que 35% des cadres A affirment que le PS est le parti dont ils sont le moins éloignés (31% sans les enseignants) contre 28% des agents de catégorie C. Aux deux extrêmes, on trouve les membres du monde enseignant (37%) et les policiers et militaires (9%).

L'ancrage culturel et historique à la gauche ne peut cependant pas compenser les effets centrifuges du vote qui exacerbe les intérêts catégoriels et place au premier plan les enjeux salariaux et professionnels. Au premier tour des élections régionales de 2015, les fonctionnaires ont encore soutenu les listes de gauche (graphique 1). En moyenne, les salariés du public (tout compris) ont voté pour les listes de gauche à hauteur de 48% des suffrages exprimés contre 39% des salariés du privé. Néanmoins, cette moyenne recouvre des différences marquées selon les professions. La gauche n'attire surtout que les sommets de la hiérarchie.

La proportion du vote en faveur des listes de gauche, toutes nuances confondues, est en effet de 56% pour les agents de catégorie A, mais de 49% pour les agents de catégorie B et tombe à 43% pour les agents de catégorie C. Mais les cadres A de la FPE, hors enseignement, s'avèrent être plus attirés par les droites que par les gauches : 47% ont voté pour les listes de gauche et 53% pour les listes de droite dont 20% pour les listes FN. La proportion du vote de gauche diminue avec le rang hiérarchique. On ne compte plus que 43% de votes de gauche dans la catégorie C de la FPE, 46% dans celle de la FPT et 35% dans celle de la FPH.

Graphique 1 : Le vote au premier tour des élections régionales de 2015 en suffrages exprimés (%)
Source : Enquête électorale française 2017, vagues 1, 1bis et 2

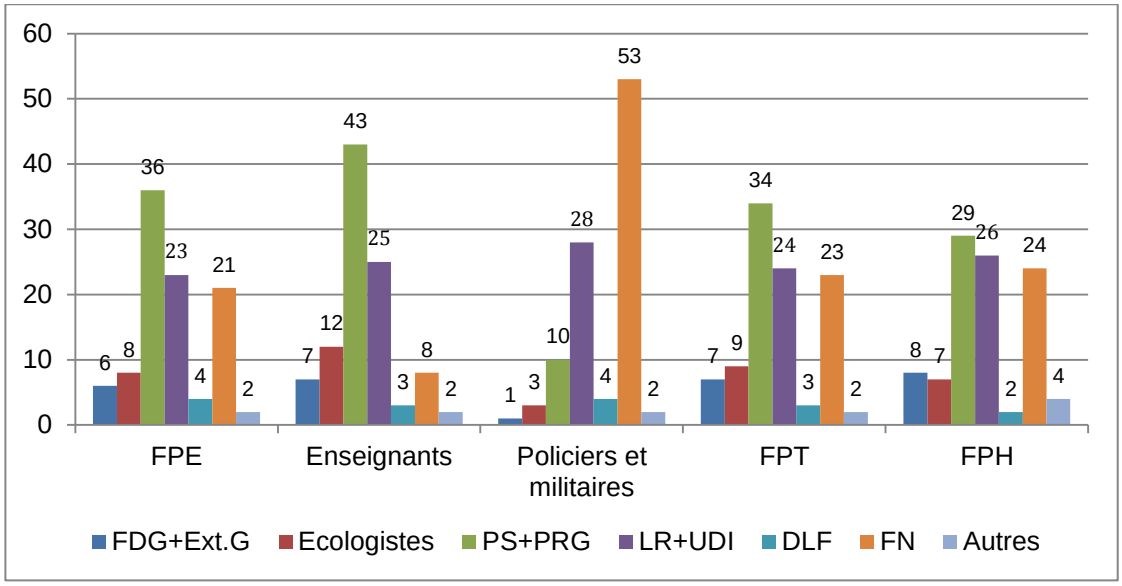

II – Les intentions de vote pour 2017

Même si les fonctionnaires constituent encore le noyau dur de l'électorat du PS, il n'en demeure pas moins vrai que la déception à l'égard de la politique menée par la présidence de François Hollande est forte. Les fonctionnaires, comme les autres salariés, sont très attirés par le vote Juppé comme par le vote en faveur de Marine Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle de 2017.

Une présidence socialiste qui déçoit

À la question : « d'une manière générale, êtes-vous satisfait de l'action du Président de la République ? », les fonctionnaires se montrent plus positifs que les salariés du privé ou que les membres des professions indépendantes, notamment aux échelons supérieurs de la hiérarchie et dans le monde enseignant. Mais le niveau moyen de satisfaction reste très bas (graphique 2).

Graphique 2 : Le niveau de satisfaction à l'égard de l'action présidentielle
(moyenne sur une échelle allant de 0 à 10)
Source : Enquête électorale française 2017, vagues 1, 1bis et 2

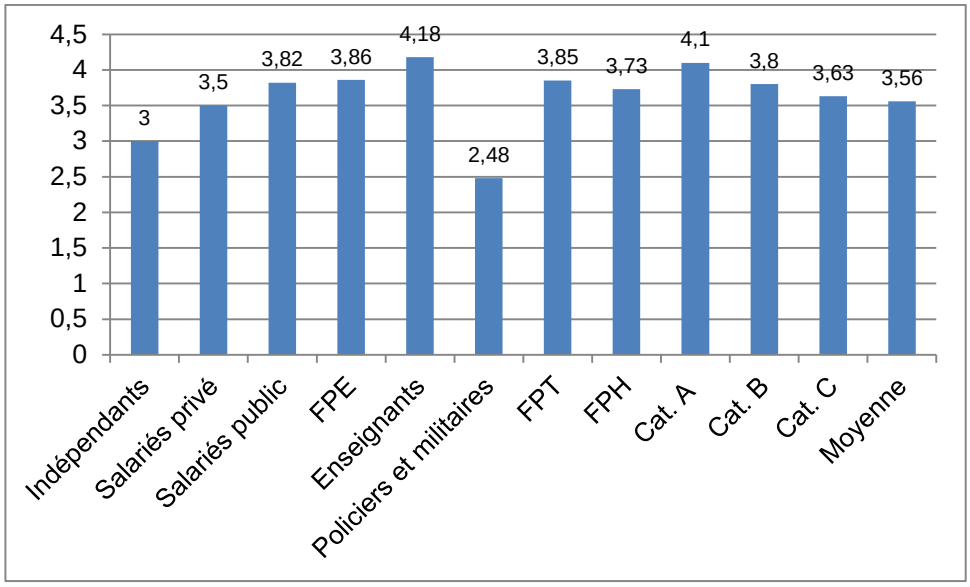

Note : les catégories A, B et C représentées ici portent sur les trois fonctions publiques. La catégorie « salariés du public » intègre les agents des entreprises publiques. La moyenne est la moyenne générale de l'échantillon.

Cette déception, notamment due à l'absence de revalorisation salariale depuis 2010 ou aux réductions d'effectifs et de moyens dans les secteurs jugés non prioritaires, se traduit sur le plan électoral par plusieurs phénomènes : le reflux massif du vote en faveur de François Hollande entre le premier tour de l'élection de 2012 et les intentions de vote pour 2017 (mesurées ici en janvier 2016), le reflux également, mais de moindre ampleur, du vote en faveur de Nicolas Sarkozy (dans l'hypothèse où ce dernier serait le candidat des Républicains), la stabilité en faveur de la gauche contestataire incarnée par Jean-Luc Mélenchon, le regain d'intérêt pour François Bayrou et l'envolée de Marine Le Pen (tableau 2). Les mêmes évolutions sont observées chez les salariés du secteur privé.

Tableau 2 : Le vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2012 et les intentions de vote pour le premier tour de 2017 en suffrages exprimés (%)
Source : Enquête électorale française 2017, vagues 1, 1bis et 2

	Salariés du privé		Fonctionnaires cat. A		Fonctionnaires cat. B		Fonctionnaires cat. C	
	2012	2017	2012	2017	2012	2017	2012	2017
J.L. Mélenchon	8	8	10	11	11	10	9	9
F. Hollande	30	19	41	30	36	26	34	22
F. Bayrou	10	15	13	20	9	14	8	13
N. Sarkozy	28	21	20	16	22	16	23	15
M. Le Pen	17	27	7	12	13	24	20	31

Il en résulte que les divers candidats de gauche au premier tour de l'élection présidentielle de 2017 n'obtiendraient que 43% des suffrages dans la FPE, 44% dans la FPT et 39% dans la FPH en retenant l'hypothèse que Nicolas Sarkozy serait le candidat LR. Mais au cas où Alain Juppé le serait, le niveau de vote en faveur des candidats de gauche passerait alors à 39% dans la FPE, 41% dans la FPT et 36% dans la FPH.

Deux candidats en position de force : Alain Juppé et Marine Le Pen

Comme le montre le tableau 3, la candidature d'Alain Juppé attire à elle des électeurs qui se seraient portés autrement sur François Bayrou et sur François Hollande. Elle permet presque de doubler le score du candidat de la droite parlementaire dans les trois fonctions publiques.

Tableau 2 : les intentions de vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2017, hypothèse de candidature LR de Nicolas Sarkozy, en suffrages exprimés (%)
Source : Enquête électorale française 2017, vagues 1, 1bis et 2

	Salariés du privé	FPE	Enseignants	Policiers et militaires	FPT	FPH	Moyenne générale
N. Arthaud	1,5	1,5	1,2	0	1,6	1	1,5
P. Poutou	1,6	1,5	2	0	2	1,8	1,6
J. L. Mélenchon	8	9,8	13,6	2,3	10,8	10,2	8,7
C. Duflot	3,2	3,6	6	1	4,7	2,8	3,5
F. Hollande	18,6	26,8	30	7,6	25	23,3	20,3
F. Bayrou	14,8	15,7	20	10	15,6	15,6	14,6
N. Sarkozy	21	15,3	15	20	14,2	17,5	19,5
N. Dupont-Aignan	4,6	4	3,6	4	5,3	3,3	4
M. Le Pen	27	22	8,4	55	21	24,4	26
N	8 186	2 549	1 113	383	965	570	17 271

Tableau 3 : les intentions de vote au premier tour de l'élection présidentielle de 2017, hypothèse de candidature LR d'Alain Juppé, en suffrages exprimés (%)
Source : Enquête électorale française 2017, vagues 1, 1bis et 2

	Salariés du privé	FPE	Enseignants	Policiers et militaires	FPT	FPH	Moyenne générale
N. Arthaud	1,4	1,4	1,2	0	1,6	0,7	1,4
P. Poutou	1,4	1,5	1,7	0	2	1,2	1,5
J. L. Mélenchon	7,4	9	12,6	2,2	10,2	9,7	8
C. Duflot	2,8	3,3	5,6	0	4,4	2,6	3,2
F. Hollande	16	23,8	26,7	5,2	22,5	21,7	17,8
F. Bayrou	9,3	10	13,3	5	8	10,8	9
A. Juppé	31,6	26,6	28	30,4	27,6	26,6	30
N. Dupont-Aignan	4	3,4	3	4,2	4	2,7	4
M. Le Pen	26	21	7,7	52,5	20	24	25
N	8 449	2 646	1 012	586	1 151	404	17 874

L'effet de la candidature d'Alain Juppé est également remarquable lorsqu'on étudie les intentions de vote par catégorie. Chez les cadres A hors enseignement, la candidature de Nicolas Sarkozy attirerait 16% des suffrages, ce qui permettrait à François Hollande d'en obtenir 28,5% et François Bayrou 19%. En revanche, la candidature d'Alain Juppé attirerait 31% de leurs suffrages, ce qui conduirait François Hollande à perdre 4 points pour s'établir à 24,3% et François Bayrou à en perdre 8 en descendant à 11%. Dans la première hypothèse, la candidature de Marine Le Pen obtiendrait 17% et 16% dans la seconde. De tels scores en faveur du FN n'avaient jamais été atteints jusqu'à présent chez les cadres A.

On observe le même phénomène au sein de la catégorie C. Nicolas Sarkozy y obtiendrait 14,8% des suffrages contre 25% pour Alain Juppé. Dans l'hypothèse d'une candidature de Nicolas Sarkozy, François Hollande obtiendrait 22% des suffrages et 20% si Alain Juppé se présentait alors que François Bayrou passerait d'une hypothèse à l'autre de 12,5% à 7,4%. Quant à Marine Le Pen, elle passerait de 31% en cas de candidature de Nicolas Sarkozy à 30%

en cas de candidature d'Alain Juppé, ce qui confirme l'inscription du FN comme force politique nationale de premier plan puisque, quelle que soit le candidat LR, Marine Le Pen serait présente au second tour.

L'hypothèse d'une candidature LR fortement libérale comme celle de François Fillon aurait pour effet et d'augmenter le score de François Hollande (qui passerait ainsi à 28,8% de suffrages chez les cadres A hors enseignement et à 22,5% chez les agents de catégorie C) et de renforcer également le score obtenu par Marine Le Pen (passant alors à 18% chez les cadres A et à 33,5% chez les agents de catégorie C). François Fillon serait des trois candidats LR testés celui qui obtiendrait le score le plus bas des votes LR chez les fonctionnaires (15% des suffrages chez les cadres A et 13,2% chez les agents de catégorie C). En résumé, plus le candidat LR sera libéral et plus les fonctionnaires iront voter en faveur du candidat socialiste (si c'est François Hollande, seule hypothèse socialiste testée ici) et de la candidate Front national.

Conclusion

Le vote des fonctionnaires s'insère, tout comme celui des salariés du secteur privé, dans un contexte politique dominé par des attentes puissantes : la préservation des moyens des services publics et le retour de l'État, mais sans que les aides sociales en soient augmentées pour autant, et cela dans une perspective de fermeture de la société française à l'immigration. Les déceptions suscitées par la présidence de François Hollande incitent les fonctionnaires, qui restent les plus nombreux en proportion à voter pour les candidats de gauche, à s'orienter vers le centre ou la droite parlementaire à condition que son candidat soit Alain Juppé. Le rejet du libéralisme économique reste en effet fort et un candidat de droite trop libéral renforcerait la candidature de François Hollande et celle de Marine Le Pen.

Bibliographie et références documentaires

ROUBAN (Luc), Le retour de l'autorité, CEVIPOF, Note n° 10, L'enquête électorale française : comprendre 2017, février 2016.
http://www.enef.fr/les-notes/
ROUBAN (Luc), Les fonctionnaires et le Front national, CEVIPOF, Note n° 3, L'enquête électorale française : comprendre 2017, décembre 2015.
http://www.enef.fr/les-notes/
ROUBAN (Luc), « Le vote des fonctionnaires en 2012 ou la crise de l'appareil d'État », *Revue française d'administration publique*, n° 146, 2013/2, p. 465-479.

L'auteur
Luc Rouban
Directeur de recherche CNRS
luc.rouban@sciencespo.fr

Édition
Madani Cheurfa / Odile Gaultier-Voituriez

Réalisation
Marilyn Augé

L'Enquête électorale française

Le Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) est le laboratoire de référence pour l'étude des attitudes politiques et l'analyse du comportement électoral. De novembre 2015 à juin 2017, le CEVIPOF déploie un dispositif inédit de recherche et notamment l'Enquête électorale française dans la perspective de l'élection présidentielle de 2017.

En partenariat avec IPSOS et *Le Monde*, un panel de 25 000 Français, un autre de 1 000 jeunes de 16 à 18 ans et un dernier de 2 500 personnes non inscrites sur les listes électorales, sont interrogés 16 fois durant vingt mois.

L'Enquête électorale française, à l'instar des recherches conduites précédemment aux États-Unis, au Canada ou au Royaume-Uni, répond à quatre grandes questions :

> Quels sont les facteurs individuels et contextuels susceptibles d'ancrer un choix électoral ?

> Les variables dites lourdes (socio-démographie, religion et patrimoine) suffisent-elles à expliquer les choix électoraux ? Qu'en est-il des ressorts psychologiques du vote (émotions et personnalité) ?

> Quelle est l'influence des changements personnels, familiaux, professionnels ou encore géographiques sur le vote ?

> Enfin, quelles sont les formes de mobilisation politique des primo-votants ?

Pour ces recherches menées dans le cadre de l'Enquête électorale française, le CEVIPOF bénéficie du soutien du ministère de l'Intérieur.

www.enef.fr **cevipof.2017@sciencespo.fr** **www.cevipof.com**